

# «Préparer l'automne»

Préparer le contre-coup de la crise. Tel a été l'objectif de la rencontre nationale pour l'emploi qui a réuni hier plusieurs membres du gouvernement, les syndicats ainsi que des représentants du patronat. Les différents acteurs craignent que, sous l'effet de la crise, les jeunes qui quitteront l'école en juin-juillet ne viennent grossir les rangs du chômage. D'où la volonté de réfléchir dès maintenant à des pistes, histoire de mâcher quelque peu le travail au prochain gouvernement.

■ «Nous avons peur que la crise n'empire en automne», a expliqué hier François Biltgen, ministre du Travail et de l'Emploi, qui s'attend à une certaine stabilisation du chômage dans les mois à venir, mais craint une nouvelle flambée en septembre: «C'est un mois où la situation est traditionnellement plus mauvaise, mais si en plus il y a la crise, la situation peut devenir catastrophique». Le ministre a ainsi renvoyé à des prévisions qui évoquent un taux de chômage de 7 %.

Afin d'y faire face, les membres du gouvernement, des syndicats et organisations patronales réunis hier ont décidé de rajouter deux nouvelles rencontres de ce type à leur agenda, deux rencontres prévues au mois de mai.

Après avoir balisé le terrain hier, il sera dès lors question à la première réunion des nouvelles dispositions relatives au chômage partiel. En effet, d'ici la semaine prochaine un texte de loi augmentant l'indemnisation du chômage partiel de 80 % à 90 % du salaire devrait être adopté par la Chambre. Une augmentation qui implique qu'en contre-partie les person-



Le gouvernement et les partenaires sociaux veulent trouver des pistes pour éviter que l'ADEM ne soit pris d'assaut par des jeunes chômeurs à partir de septembre

(Photo: Guy Jallay)

nes concernées suivent une formation. L'objectif est également de distinguer ceux qui, après la crise, retrouveront leur poste de manière normale de ceux qui risquent d'être licenciés pour des raisons structurelles. C'est surtout ces derniers qu'il s'agit de former afin de les préparer à l'après-crise. Bref, la réunion servira entre autres à répondre à la question: qui aura droit à quelle formation ou/et sous quelles conditions?

## Prévenir une vague de chômage chez les jeunes

En parallèle, une partie de la législation relative au chômage sera également repensée. Ainsi François Biltgen n'a pas exclu une prolongation des indemnités de chômage, soulignant cependant que selon lui, une telle disposition devrait également être couplée à des formations.

Quant à la deuxième réunion, elle concernera spécifiquement les jeunes: «Actuellement, ils sont moins touchés par le chômage, mais leur nombre risque de grimper. Beaucoup vont finir l'école ou l'université en été, quelles opportunités auront-ils?» Ici aussi le gouvernement veut jouer la carte de la formation, que ce soit sous forme de volontariat ou de stages en entreprises. A titre d'exemple, les stages dits «CIE» et «CAE», nés de la controversée loi 5611, ne seront à l'avenir plus uniquement réservés aux jeunes ne disposant d'aucune formation. «Nous avons besoin d'engagements concrets de la part du patronat», a déclaré le ministre.

Si les nouvelles dispositions relatives au chômage partiel seront encore mises sur pied par le gouvernement actuel, le dossier sur le chômage chez les jeunes sera

transmis au prochain gouvernement. «Ce serait irresponsable de ne rien faire aujourd'hui», a expliqué François Biltgen, et de rajouter: «Aujourd'hui, le mois de septembre apparaît bien loin en comparaison du 7 juin qui se rapproche vite pour ceux qui sont impliqués dans la campagne électorale. Mais le mois de septembre n'est pas si éloigné que ça». Et c'est pour éviter que le prochain gouvernement ne se trouve submergé par les événements, et une vague de jeunes chômeurs, que ces travaux préparatoires seront encore effectués avant les élections. Une réunion tripartite est quant à elle d'ores et déjà prévue en juin ou juillet pour permettre au prochain gouvernement de continuer de suite sur la même lancée avec les partenaires sociaux.

■ Nicolas Anen



## Réactions

*Ministre de l'Economie*  
**Jeannot Krecké**



«Il nous faudra des gens formés différemment après la crise, quand les produits et services auront une autre orientation. Il faut dès lors que nous adaptions les lois, les différents cadres légaux pour aider les entreprises à se réorienter. [...] Je n'ai jamais vu que patronat et syndicats étaient entièrement sur la même longueur d'onde, c'est au gouvernement de faire arbitrage. Nous l'avons fait aujourd'hui et nous le ferons également à l'avenir.»

*Président de l'OGB-L*  
**Jean-Claude Reding**



«Je trouve important que la situation particulière dans laquelle se trouvent les jeunes ait été reconnue et que nous nous préparions pour qu'en automne il ne faille pas attendre six mois avant que des mesures soient prises. [...] Il faut que nous montrions nos propositions et les limites que nous voulons placer et là nous avons vu qu'il reste encore de grands différents avec le patronat. Et le 16 mai nous montrerons cela clairement».

*Président du LCGB*  
**Robert Weber**



«La réunion d'aujourd'hui était la suite logique de la réunion tripartite du 3 mars où un paquet conjoncturel a été élaboré mais où l'aspect social a moins été évoqué. Il ne s'agit pas de réagir à chaud, mais de préparer le pire scénario. On espère que les pronostics relatifs au marché de l'emploi ne deviendront pas réalité, mais il faut s'y préparer. Le gouvernement s'y prépare et prépare le prochain gouvernement».

*Secrétaire général de l'UEL*  
**Pierre Bley**



«Il est évident que les moyens préconisés (par les syndicats) sont différents, mais la finalité est la même pour tous. Il s'agit de préparer l'avenir de sorte à ce que le prochain gouvernement, quel qu'il soit, puisse d'emblée mettre des propositions sur la table. C'est une approche dont on ne peut que se féliciter. (...) On parle de quelques milliers de jeunes qui devront poser pied sur le marché de l'emploi en évitant un détour par le chômage».